



Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945

De l'appel du Général de Gaulle  
Du souvenir des Victimes et des Héros de la  
Déportation

Des morts pour la France en Indochine et d'un  
Hommage à nos Tirailleurs Sénégalais



**Dévoilement d'une plaque  
commémorative à la mémoire  
de Guillaume STUERGA**



# Messe du 8 Mai 2025

- Sortie de la Cathédrale
- Départ vers la Stèle des Résistants
- Carré militaire et du Monument aux Morts

# Plaque dévoilée à la mémoire de Guillaume STUERGA

---

En présence des petites  
filles Yvonne et Isabelle  
GIOAN





Bernard JOUDON,  
Président du Comité  
de Vence et des  
Balcons d'Azur  
Régis LEBIGRE, Maire  
de Vence  
Hafid BELHOCINE,  
adjoint au maire

---



- Stèle de la Résistance
- Dépôt de gerbe avec les petites filles de Guillaume STUERGA, Isabelle, Yvonne et un élève de l'école Toreille



## Extraits des discours

Monsieur le Maire, Régis LEBIGRE

« En cette année de 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai et de la Libération des camps de concentration, la commune, avec le concours de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, représentée par Monsieur Bernard JOUDON a souhaité rendre un hommage particulier à un résistant: **Guillaume STUERGA** .

C'est dans cette perspective que nous allons dévoiler une plaque à la mémoire de celui qui, au sacrifice de sa vie, a, pendant la seconde Guerre Mondiale, entendu défendre un idéal de paix et de liberté ».

« Recherché, il sera arrêté après dénonciation par la police allemande fin novembre 1943 et interné à la prison de Nice ».

« En représailles, à deux attentats perpétrés par la Résistance, Guillaume STUERGA est tué dans la nuit du 26 au 27 décembre 1943 ».

« Je cède la parole à Monsieur JOUDON que je tiens à remercier chaleureusement pour sa pleine implication dans la réalisation de ce nouveau lieu de mémoire ».

Monsieur Bernard JOUDON

« C'est un jour plein de souvenirs, devant cette plaque que nous venons de dévoiler avec Monsieur le Maire, les petites filles de Guillaume STUERGA, Yvonne et Isabelle, face à la Stèle de la Résistance, 80 ans après ».

« C'est l'histoire de Guillaume STUERGA, chef du **Groupe « Jean Bart » du Réseau « COMBAT »**, reconnu comme résistant et appartenant aux Forces Françaises Combattantes, qui nous réunit devant la Stèle de la Résistance à Vence, a vocation première de faire œuvre pédagogique, et cela à plus d'un titre ».

« Mais, au-delà de cet engagement, il s'agit aussi de remplir le plus élémentaire de nos devoirs: celui de témoigner vis-à-vis de la jeunesse qui, par la force des choses, s'éloigne chaque année davantage du souvenir des heures sombres de notre histoire dont le sens lui échappe quelque peu ».

« A cette jeunesse, nous devons dire qu'elle doit continuer elle-même à porter haut notre flambeau, celui de la Liberté et de la Vie ».

« En ce moment, j'ai une pensée particulière pour ces hommes et ces femmes des réseaux de la Résistance, arrêtés, torturés, déportés, assassinés, en y associant les 52 victimes juives de la barbarie nazie, réfugiées à Vence et déportées en Allemagne dans le convoi (Nice-Drancy) de 560 personnes, le 31 août 1942 ».

« Guillaume STUERGA, avait 40 ans et il était marié à Marie Thérèse PERES, âgée de 38 ans, qui appartenait également à la Résistance...Ils étaient mariés depuis 12 ans et parents d'une fille Paulette âgée de 5 ans ».

« Guillaume STUERGA, se voit attribuer, la médaille de La **Résistance Française avec rosette** à titre posthume, par décret du 31 mars 1947 ».

« Merci aux enseignants des quatre écoles primaires de Vence, aux enfants, aux parents et aux personnes qui nous accompagnent aujourd'hui pour ce 80<sup>ème</sup> anniversaire ». Etc.



Madame Anne SATTONNET, Vice-présidente du Conseil Départementale, Capitaine Marcel LOVERA du Centre de Secours de Vence, accompagnés par des enfants de l'école du Suve.

2.11.05

Carré militaire:  
Tombes de  
4 soldats Africains  
2 Français et  
1 Allemand



## Carré militaire

- Par délibération du 7 octobre 1967, le maintien de 5 militaires dans le Cimetière communal, suite à la demande des Associations locales d'anciens Combattants.
- Le ministère réserve un avis favorable à la requête de la commune mais exige du Conseil municipal l'engagement d'entretenir les sépultures à ses frais.





Monument aux Morts

## Histoire d'un Tirailleur Sénégalais (Extraits)

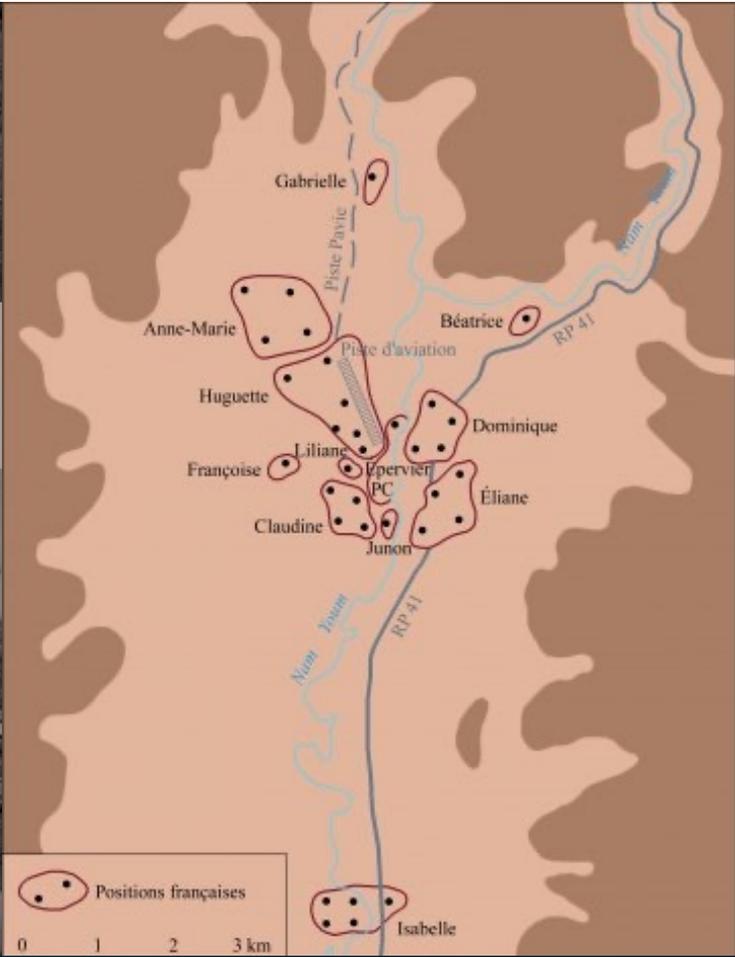
- « Bourama DIALLO, héros du Sénégal et de la France, est un héros de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale. Commandeur de la Légion d'Honneur ».
- « Né en 1919 dans un village de Casamance, il s'engage dans l'armée française le 5 janvier 1939. Comme beaucoup d'autres jeunes, conscient de la menace que représente la montée du 3<sup>ème</sup> Reich ».
- « Dans les villages, les marabouts lisent des passages de Mein Kampf, le manifeste d'Adolf Hitler. Malgré l'éloignement, les Africains savent donc ce qui se trame en Europe.
- « Il est incorporé au 16<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais (RTS) stationné à Cahors. Il découvre la France ».
- « Le 3 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, la France déclare la guerre à l'Allemagne ».
- « Commence la « **Drôle de Guerre** ». Il est envoyé avec son régiment en Alsace-Lorraine. Puis les troupes descendent prendre leur quartier d'hiver sur la côte d'Azur où elles restent en instruction ».
- « En avril 1940, le 16<sup>ème</sup> RTS est envoyé en Lorraine, dans la région de Sarrebourg employé avec le 24<sup>ème</sup> RTS à consolider les positions françaises ».
- « En mai, les deux régiments sont envoyés dans le sud de la Somme où la bataille a commencé ».
- « Le 5 juin, il est encerclé à Villers-Bretonneux. Les tirailleurs tentent une percée à la baïonnette. Certains y parviennent, d'autres pas. Ceux-là sont exécutés ».
- « Bourama échappe aux exécutions. Il est fait prisonnier ».
- « En mars 1942, il s'évade et parvient à rejoindre Dakar 3 mois plus tard. Au lieu d'en rester là. Il s'engage dans les Forces Françaises Libre ».
- « En 1944, ce sera le débarquement de Provence (au sein du 13 RTS de la 9<sup>ème</sup> DIC du général Magnan) et la libération de la France ».
- « **En 1949, après un séjour à Dakar, il repart à Marseille, d'où il embarque pour l'Indochine** » . .
- « Pour un fait d'arme, il est nommé sergent au feu et reçoit la Croix de Guerre avec palme du général De Lattre de Tassigny ».
- « Il est rapatrié au Sénégal en 1951. Mais le repos sera de courte durée.
- En 1952, Bourama se porte volontaire pour repartir en Indochine. Il y cumule les exploits, aligne les médailles et rencontre une vietnamienne, qui lui donnera dix enfants ».
- En 1954, après la chute de Dien Bien OHU, il quitte l'Indochine pour l'Algérie où il obtient ses galons de sergent-chef, et une nouvelle médaille militaire ».
- En 1956, lorsque le président Gamal Abdel Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, son régiment est envoyé en Egypte pour reprendre le canal ».
- En 1960, à la dépendance de la fédération du Mali, Bourama est reversé dans l'armée sénégalaise avec le grade d'adjudant ».



Monument aux morts



PUIS SOUDAIN  
 NOS ÉLÉMENTS DE TÊTE ONT ÉTÉ ACCROCHÉS  
 NOUS AVONS EU PAS MAL DE PERTES  
 NOUS NOUS SOMMES PLANQUÉS A L'ABRI DES DIGUETTES.



# L'Indochine et la guerre de 1945 à 1954



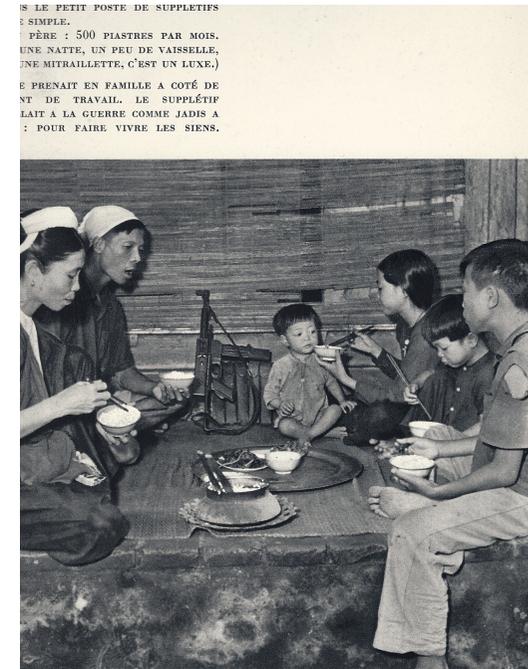
LA VIE QUOTIDIENNE DU POSTE CONTINUE, ÉTRANGEMENT SIMPLE, ÉTRANGEMENT MÉLANGÉE :  
LES VIVANTS ET LES MORTS, LES CIVILS ET LES MILITAIRES, LES BLANCS, LES JAUNES ET LES NOIRS  
COHABITENT, TRÈS LOIN, DES GRANDS CHEFS COMMUNIENT DANS LES CORVÉES ET DANS L'ATTENTE.  
QU'Y A-T-IL DERRIÈRE CES MONTAGNES ?

LES JOURS SE SUCCÈDENT SANS GRAND-CHOSE À FAIRE : LES « AMÉLIORATIONS », LES « OUVERTURES »,  
LES « LIAISONS ». DE TEMPS EN TEMPS UNE CROIX BLANCHE S'AJOUTE AU CIMETIÈRE.

JUSQU'AU JOUR OU IL DISPARAITRA, LE POSTE RESTE MÉLÉ AU PAYSAGE. IL SE CROIT AUSSI NATUREL,  
AUSSI INÉVITABLE QUE LUI, IL VIT UN PEU DANS LE TEMPS MORT DES PIERRES.  
C'EST AINSI.



« CES PIÈGES NE SONT PAS VENUS LA TOUT SEULS  
— ALORS CE NE PEUT ÊTRE QUE LE MA QUI.



L'Indochine, c'est l'occupation japonaise dès 1939, la naissance du Viet-Minh en 1941 et la complaisance de Vichy envers le Japon et le coup de force par les japonais, le 9 mars 1945. Attaques par surprise de toutes les garnisons françaises et postes administratifs, suivis d'importants massacres. C'est 488 560 hommes et femmes engagés. C'est le sacrifice de près de 105 000 tués, 123 000 blessés, 20 000 disparus, 40 000 prisonniers dont 30 000 ne sont jamais revenus. (Extrait de mon discours)



Dans les jardins de  
l'EHPAD  
La Vençoise

Remise de la médaille de la ville de Vence par Monsieur le Maire Régis LEBIGRE à Monsieur Roger LECOMTE, ancien déporté, âgé de 98 ans.